

Développement régional

ne s'en prenne à Summerside en y fermant la base des forces armées et en réduisant au chômage des milliers de travailleurs de cette partie de l'Île-du-Prince-Édouard.

En fait, ce que veut le gouvernement, c'est changer l'idée que les Canadiens se font d'eux-mêmes. Il tourne le dos à ceux qui l'ont élu pour les représenter, à ceux qui habitent dans les régions périphériques, le nord et l'est de l'Ontario, le Canada atlantique. Ces gens veulent pourtant s'associer à part entière à l'essor économique de notre grand pays.

En terminant, j'appuie la motion présentée par mon collègue, et visant à accroître les ressources financières accordées au Canada atlantique. Toutefois, avant de réclamer cette hausse, il nous faut récupérer ce que le gouvernement a déjà soustrait. Depuis quatre ans, l'esprit de générosité et de compassion se perd au sein du gouvernement. Il est temps que cela change. Nous, du Canada atlantique, avons le droit de devenir des partenaires à part entière dans ce grand pays. Il faut que le financement du développement régional, se maintienne au même niveau que par le passé. C'est le seul moyen de nous assurer l'équité.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, dans les quelques minutes qui restent ce soir, j'aimerais faire quelques observations générales sur la très importante motion dont nous sommes saisis.

Les députés ne sont pas sans savoir que nous débattons un autre texte de loi, qui est important pour le développement régional. Il s'agit du projet de loi C-3, Loi constituant le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Au cours du débat sur ce projet, j'ai signalé qu'il serait bien agréable d'étudier une loi visant à créer un ministère des Forêts. Le gouvernement, malgré des promesses répétées, n'a pas encore proposé cette initiative.

La motion d'aujourd'hui, proposée par le député de notre parti, le député d'Essex—Windsor (M. Langdon), se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'accroître ses dépenses au titre de l'expansion régionale en consacrant un montant aux régions ayant un besoin manifeste d'aide, et de faire en sorte que les crédits dépendent d'une planification de l'investissement et d'une création d'emplois qui n'auraient pas lieu autrement.

C'est une motion importante surtout si l'on tient compte du désordre et du ridicule dans lesquels le gouvernement a pataugé la semaine dernière à l'occasion de la présentation de son exposé budgétaire et du budget des dépenses, qui découle de cet exposé.

Le Budget des dépenses déposé vendredi nous donne une idée des projets de dépenses du gouvernement. Nous avons exprimé nos inquiétudes sur l'avenir de projets d'expansion régionale et sur le sort réservé à certains ministères, en particulier celui des Forêts. Le Budget des dépenses et le budget confirment qu'elles étaient bien fondées.

Quant à moi, j'ai dit à la Chambre que le gouvernement allait créer deux sortes de ministères. Nous en avons maintenant un exemple parfait dans l'ouest du Canada. Nous avons insisté pour que soient renouvelées les ententes sur les forêts. Six de ces ententes ont pris fin dans d'autres provinces et, comme aucune négociation officielle n'a été entreprise, nous avons posé des questions à ce sujet. Le ministre d'État chargé des Forêts (M. Oberle) nous a répondu qu'on s'affairait à concevoir une nouvelle structure, une nouvelle politique économique.

Quelle est cette nouvelle structure? Je crois qu'on encadrera tous les organismes fédéraux de l'ouest du Canada et de la région de l'Atlantique au point où nous aurons deux ordres de ministères. Dans l'Ouest, il y a le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Je suis chargé comme critique de suivre l'activité du ministre d'État aux Forêts. Il est encore un ministre junior parce que nous savons, à la lumière du budget et des prévisions de dépenses, qu'il doit obtenir du ministre chargé de la Diversification de l'économie de l'Ouest les fonds nécessaires à ces ententes sur les forêts.

La meilleure preuve se trouve dans les communiqués que tous les députés reçoivent. Dans ma province, la Colombie-Britannique, dans le secteur forestier en tout cas, nous apprendrons à connaître le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État chargé des Céréales parce qu'il sera, au fond, le ministre des Forêts. Je sais que cela déplaît à notre industrie.

Ce sont quelques-unes des préoccupations qui ont été soulevées de notre côté de la Chambre, et que la motion du député d'Essex—Windsor fait clairement ressortir. Le débat sur le projet de loi C-3 et celui sur le budget nous donneront l'occasion de revenir sur le sujet.